

musée des beaux-arts **dijon**



Louis XIII enfant
par François Rude



exposition
du 28 novembre 2007
au 7 janvier 2008

une acquisition majeure
grâce au mécénat d'**APRR**

En 2007, grâce à la générosité de APRR, (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) une statue de François Rude, *Louis XIII enfant* entre au musée des beaux-arts de Dijon.



François Rude, *Louis XIII enfant*, version de 1878, bronze. Dijon, musée des beaux-arts.

La version en argent de 1843 L'hommage du duc de Luynes à Louis XIII

Le duc Honoré de Luynes (1802-1867), passionné d'histoire et d'art, décide en 1838 de rénover son château de Dampierre (Yvelines). Il veut y honorer Louis XIII, à l'origine de la fortune de sa famille après que son ancêtre, le connétable Charles d'Albert de Luynes (1578-1621), avait aidé à établir son autorité au début de son règne.



Fig. 2 : François Rude, *Louis XIII enfant*, version de 1843 en argent, dans la salle Louis XIII au château de Dampierre. Documentation du musée des beaux-arts de Dijon.

Le décor de la salle Louis XIII (fig. 2) est conçu par l'architecte Félix Duban : plafond à caissons, tenture de velours fleurdéliée, et au centre, la statue du roi en argent, inspirée de l'*Henri IV enfant* en argent de François-Joseph Bosio (1824).

Une commande à François Rude, sculpteur d'histoire

C'est après avoir admiré, au Salon de 1838, la statue du *Maréchal de Saxe* (fig. 3), commandée en 1836 pour le musée de l'histoire de France



Fig. 3 : François Rude, *Le Maréchal de Saxe*, 1836, marbre. Dijon, musée des beaux-arts, dépôt du musée du Louvre.

à Versailles, que le duc fait appel à François Rude. Par une lettre du 6 décembre 1840, Rude s'engage auprès de Duban à faire le modèle en plâtre, grandeur nature, pour 10 000 francs. En 1842, le plâtre original est transmis aux fondeurs Richard, Eck et Durand qui réaliseront la fonte en argent pour 12 000 francs, pour le 1er janvier 1843. Rude donnera ensuite le projet du socle, qui sera



Fig. 4 : Détail du costume de Louis XIII

réalisé en 1843, pour 3 000 francs, en bronze enrichi de plaques de marbre. Le duc de Luynes commandera encore à Rude en 1845, un buste du connétable Charles d'Albert de Luynes pour compléter le décor de la salle Louis XIII.

Pour imaginer son personnage, Rude s'est inspiré d'une gravure de 1618, représentant Louis XIII prenant une leçon d'équitation. Il campe le jeune roi en marche, la cravache en main, vêtu d'un élégant costume dont tous les détails sont rendus avec autant d'exactitude que de plaisir (fig. 4 et 6). Le socle est orné de quatre génies portant les attributs royaux : couronne, casque, épée et sceptre, Rude reprend aussi, face et revers, une médaille (fig. 5) frappée



Fig. 5 : Le connétable Charles d'Albert de Luynes

en 1621 quand Charles d'Albert de Luynes fut nommé connétable, pour évoquer l'illustre ancêtre de son commanditaire.

La version en bronze de 1878 La commande du duc de Chaulnes

Une deuxième version, fondue en bronze par Barbedienne en 1878 pour un membre de la famille de Luynes, le duc de Chaulnes, fut présentée à

l'Exposition Universelle de 1878, où elle attira l'attention de Théophile Gauthier. Ce second tirage réalisé en bronze à la demande de la famille propriétaire du premier tirage en argent, à une époque où possession physique vaut possession des droits d'auteurs, doit être considéré comme une oeuvre originale.



Fig. 6 : détail du gant : imitation des piqûres

Le bronze, une fonte au sable montée à la romaine, est d'une extraordinaire qualité. La virtuosité de Rude (fig. 6) est admirablement servie par celle du fondeur (fig. 7) et du ciseleur, Cauchois (fig. 8).



Fig. 7 : détail du col : effet de dentelle à l'aiguille



Fig. 8 : détail du cordon du collier du Saint-Esprit : effet de moiré.

La statue de bronze a quitté la France peu avant la Seconde Guerre Mondiale. Alors que la statue d'argent a été volée, on mesure l'importance de la réapparition et du retour en France, dans une collection publique, de cette deuxième et probablement désormais unique version du *Louis XIII* de François Rude.

Rude au musée des beaux-arts

Dans l'œuvre de Rude, déjà largement représentée dans le musée de sa ville natale, la statue de *Louis XIII enfant*

est un jalon important – et jusque là manquant. Elle illustre le moment où la sollicitation d'un commanditaire, puis le succès rencontré auprès du public, poussent définitivement Rude dans la voie de la sculpture d'histoire, genre majeur dans l'art du XIX^e siècle.

Dans le musée rénové, Rude bénéficiera au début des galeries consacrées au XIX^e siècle, d'une salle dont la statue de Louis XIII, bronze de grande taille, d'une remarquable qualité de ciselure, avec son socle spectaculaire, sera l'une des principales attractions.

le mécénat, indispensable soutien des institutions culturelles

C'est la première fois que le musée des beaux-arts de Dijon bénéficie de la loi sur le mécénat de 2003, qui a pour but de stimuler l'implication des entreprises privées auprès des institutions publiques.

Ses dispositions permettent à une entreprise qui soutient une opération de déduire de son impôt sur les sociétés 60% des dépenses effectuées. Cette déduction est portée à 90% pour l'acquisition d'une oeuvre classée trésor national (si elle se trouve sur le territoire national et qu'il s'agit d'en empêcher l'exportation), ou d'intérêt patrimonial majeur (si elle se trouve à l'étranger et qu'il s'agit de la faire revenir dans le patrimoine national).

C'est le cas pour cette statue de Rude qui se trouvait en Argentine : acquise par APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône), elle est offerte par cette société à la Ville de Dijon pour son musée des beaux-arts.

Dijon est en effet le « cœur de réseau » des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, qui construisent et exploitent 2279 km d'autoroutes dans le Centre-Est de la France. C'est à ce titre qu'APRR a tenu à soutenir cette acquisition et par là-même la rénovation du musée.

pour en savoir plus sur la rénovation du musée des beaux-arts de Dijon :

exposition *musée rêvé, musée en chantier 2*

ouverte tous les jours sauf mardi, gratuit.

Pour plus de renseignements sur le mécénat, s'adresser à mecenatmba@ville-dijon.fr

informations pratiques

du 15 septembre au 31 octobre :
exposition ouverte de 9h30 à 18h,
tous les jours sauf le mardi

du 2 novembre au 7 janvier :
exposition ouverte de 10h à 17h,
fermée les mardis, 11 novembre,
25 décembre, 1^{er} janvier

entrée gratuite

musée des beaux-arts dijon
palais des états de bourgogne
entrée cour de Bar

tél. : (33) 03 80 74 52 09
fax : (33) 03 80 74 53 44
museedesbeauxarts@ville-dijon.fr
site internet : www.dijon.fr

Accès gratuit pour tous aux collections permanentes